



SAINT-CERGUES

COMPTE-RENDU DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU 03 AVRIL 2014

**PRESENTS** : Mmes M. G. DOUBLET.-D.COTTET - R.BOSSON - M.BRIFFAUD - J-M PEUTET - P.BURNIER - C. SCHNEIDER - E.FVRIER - - M-C. BALSAT - C.MOUCHET - B.SOFI – F.MOUCHET - J.CREDOZ - G.LYONNET - G.LEONE DE MAGISTRIS - B.DONSIMONI - A.BARATAY - M.WIRTH - K.AILLAUD - S.BONNARD - F.SOUFFLET

**EXCUSES** :

**ABSENTS**:

**PROCURATIONS** : J-M COMBETTE à D.COTTET, A.ZAMENGO à E.FEVRIER

Assiste : Mmes Stéphanie BONNET-BESSON, DGS,

Monsieur le Maire a ouvert la séance du Conseil municipal à 20h00 et informe le conseil municipal qu'un point est à rajouter à l'ordre du jour : Renouvellement du bail d'un appartement communal situé à la mairie au profit d'un agent. Le conseil municipal donne son accord.

**1°) Approbation du compte-rendu du 28 mars 2014** : cette approbation se fera lors du prochain conseil municipal.

Toutefois, il est mentionné qu'il manque dans la commission Logement Social / Crèche, Mme Fanny SOUFFLET et dans la commission Finances, M. Giovanni LEONE DE MAGISTRIS.

De même, il manque dans la liste des présents, Mme D.COTTET qui est à rajouter.

**2°) Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance désigné au sein du Conseil, et ce conformément aux dispositions de l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales** :  
Mme Marie-Christine BALSAT

**3°) informations, actualités sur les commissions communales, intercommunales, structures intercommunales :**

**Mme D.COTTET :**

Commission urbanisme : la prochaine réunion se tiendra lundi 7 avril à 18h et les prochaines réunions se tiendront dorénavant le mardi à 18h30 au lieu du lundi.

En annexe 1 : compte-rendu des réunions de la commission d'urbanisme du 03/02 au 17/03/2014.

Commission PLU : prochaine réunion le lundi 14 avril à 9h en mairie. Cette réunion ne réunit que les élus et non les personnes publiques associées afin de travailler sur le zonage.

Une présentation sera faite prochainement en réunion de municipalité afin que l'ensemble des élus puissent s'approprier le PLU actuel et le projet de révision en cours d'élaboration.

**M. R. BOSSON :**

2 x 2 voies : Suite à la réunion de suivi de chantier, M. LEVASSEUR d'INGEROP nous a informés qu'il était nécessaire de faire des travaux de reprofilage de la RD 1206 au droit du diffuseur des Framboises. Les travaux auraient lieu pendant les grandes vacances. Pour ce faire, deux solutions sont proposées :

-La première solution consistant à travailler en demi-chaussée avec un basculement successif des circulations porte le délai des travaux à trois mois et contraint à des dispositions de réalisation de travaux contraignantes. De plus, les accès à la zone de chantier présenteront fatalement des risques accrus d'accident.

-La deuxième solution consiste à fermer la RD1206 dans les deux sens et à renvoyer le trafic sur les giratoires situés de part et d'autre. Ce système présente le double avantage de limiter la durée des travaux à deux mois et de les réaliser en minimisant les joints de construction. Elle nécessite la mise en place d'une déviation d'itinéraire pour les usagers venant de Draillant/Moniaz et se dirigeant vers St Cergues et Bon en chablais compte tenu de la nécessité de la mise en place d'un raccordement provisoire du trafic Thonon-Annemasse sur la RD1206 par la voie Chez Draillant; en effet, un cisaillement des usagers Draillant/Moniaz du trafic Thonon/Annemasse est impossible.

Les élus estiment que la 2<sup>ème</sup> solution serait la moins « pire » mais il faudrait qu'ils attendent l'ouverture d'un des tunnels du Pont Cadre afin de fluidifier la circulation.

M. R.BOSSON prévient demain M.LEVASSEUR que le conseil municipal opte pour la 2<sup>ème</sup> solution. De même, l'assemblée souhaite qu'il fasse une demande à M.STAUB, représentant les services de l'Etat, afin que l'Etat prenne en charge la réfection de chaussée des 2 parties non faites à ce jour, route des Champs de Bey et route des Près Courbes.

Normalement, le pont de la RD15 enjambant la RD 1206 (zone des vouards) devrait être opérationnel fin juillet.

#### Maisons des Sociétés :

Le bâtiment est devenu obsolète voire dangereux. C'est pourquoi, le conseil précédent avait déjà souhaité de le fermer. Pour ce faire, il fallait retrouver des locaux pour les associations hébergées dans ses murs.

Le logement de la Poste venant d'être libéré par le locataire, il est donc suggéré d'y reloger les associations car la pièce du rez de chaussée pourrait servir pour les réunions et l'étage comprenant différentes pièces pourraient accueillir leur bureau respectif. Le garage quant à lui servirait pour du stockage de matériel.

Une rampe d'accès pourrait être aménagée comme pour les locaux de la Poste.

Il reste à résoudre le problème de l'accès à la chaufferie du bâtiment qui se trouve dans les locaux de la Poste. Pour des raisons de sécurité, il faut que l'on dissocie les deux entrées en repositionnant une porte sécurisée dans le couloir.

Le conseil approuve cette idée et des courriers seront envoyés aux associations pour les avertir de ce changement.

#### Divers devis :

Ruisseau du Laconay situé route de la Cave aux Fées derrière l'ancienne colonie, aujourd'hui à l'état d'abandon par le promoteur qui avait commencé les travaux, le cours d'eau pose quelques problèmes. Un devis a été établi par le biais du SIFOR pour créer un bac de rétention qui se monte à hauteur de 14 000 € (beaucoup de manutention car les camions ne peuvent approcher du lit du ruisseau).

Normalement les travaux devraient être à la charge du promoteur, une mise en demeure lui sera faite. En cas de non réponse dans le délai imparti, la commune fera effectuer les travaux.

Peintures école élémentaire : il reste la salle de classe n°1 ainsi que le couloir desservant les 2 classes côté mairie et la montée d'escalier et le bureau du directeur avec l'infirmerie. 2 devis ont été demandés l'un se monte à 8 304 € TTC et l'autre à 5 973 € TTC pour les mêmes prestations.

Les travaux devraient se faire cet été pour ne pas perturber le centre de loisirs et la société de nettoyage lors des vacances de printemps.

Nos agents feront, quant à eux, la peinture des locaux de la périgolade durant l'été également.

#### **M. J-M PEUTET :**

-Journée citoyenne de l'environnement : 05 avril prochain. 40 adultes et 37 enfants se sont inscrits pour le nettoyage et la chasse aux trésors pour les enfants.

Fédération de Chasse : la préfecture a envoyé un nouveau formulaire, disponible en mairie, pour que la population puisse déclarer les dégâts occasionnés par la faune.

Commission de développement durable : elle se réunira fin avril, la date reste à définir plus précisément, pour parler des terrains, de NATURA 2000.

#### **M. C SCHNEIDER :**

Comité de pilotage du bâtiment multifonctionnel : il se réunira le 04 avril à 9h00 pour parler du rendu de l'analyse des offres. Etant donné le dépassement financier que les offres font apparaître, le comité avec

l'architecte et son équipe discuteront de la procédure à suivre. La paysagiste sera présente également pour discuter de son lot.

#### **M. le Maire :**

-dossier des médecins : le rendez-vous de mardi dernier n'a pas pu avoir lieu car urgence médicale pour l'un des médecins. Une nouvelle rencontre doit être fixée.

-Invitation Soirée Moules Frites de l'école de Musique et de l'Harmonie : samedi 05 avril à 20h à la salle des fêtes de Machilly.

-Invitation soirée APE : repas dansant sur le thème tropical avec un spectacle, le 12 avril à 20 h à la salle des fêtes de Machilly.

#### **4°) Délégation de signature à M. le Maire : Marché d'assurances**

Le marché des assurances de la mairie arrivait à terme fin décembre, un marché avait été relancé à l'automne. Suite aux analyses des offres, M. le maire informe le conseil municipal qu'il a signé avec la société SMACL qui a obtenu les 5 lots mis en concurrence en raison d'offres plus avantageuses.

- **Lot N°1** : Assurance dommages aux biens et risques annexes :

-  **SMACL : offre à 11 455,65 €**

- **Lot N°2** : Assurance Responsabilité Civile et risques annexes :

-  **SMACL : offre à 3 239,09 €**

**Lot N°3** : Assurance flotte automobiles, option marchandises transportées et bris de machines :

-  **SMACL : offre à 5 062,69 €**

- **Lot N°4** : Assurance autos collaborateurs :

-  **SMACL : offre à 623,75 €**

- **Lot N°5** : Assurance protection juridique des agents et élus et défense pénale

-  **SMACL : offre à 955,66 €**

- Ces sommes étant ajustables.

#### **5°)- Indemnité des Elus**

**Comme à chaque début de mandat, il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur**

#### **6°)- Délégation du Conseil Municipal au Maire et délégations aux Elus**

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de reporter ce point car il s'avère que cette délibération doit être très détaillée et les services n'ont pas eu le temps de la préparer. Le conseil approuve à l'unanimité.

#### **7°)- Désignation des représentants au SIFOR (3 titulaires et 1 suppléant)**

Monsieur le Maire demande également de reporter au prochain conseil. Le conseil donne son accord.

#### **8°)- Désignation d'un délégué au SYANE**

Ce syndicat prend en charge tout ce qui concerne le numérique, l'éclairage public et l'électricité. Il s'occupe de la maîtrise d'œuvre des travaux et prend en charge financièrement une partie de ceux-ci.

Il demande que le conseil municipal désigne en son sein un représentant. Monsieur le maire propose M. Robert BOSSON ce que le conseil municipal approuve à l'unanimité.

#### **9°)- Désignation des membres pour le C.C.A.S.**

#### **10°) Désignation des membres pour la commission d'Appel d'Offres et de jury de concours**

#### **11°)- Achat du local commercial pour l'installation du futur médecin**

#### **12°)- Tarifs des accueils périscolaires et du centre de loisirs applicables à partir du 07 juillet 2014**

**13°) Rajout Renouvellement du bail d'un appartement communal situé à la mairie à un agent**

**13°) Porter à connaissance au Conseil Municipal :**

La séance est levée à 22 heures 30.

Le secrétaire de séance,

Marie-Christine BALSAT